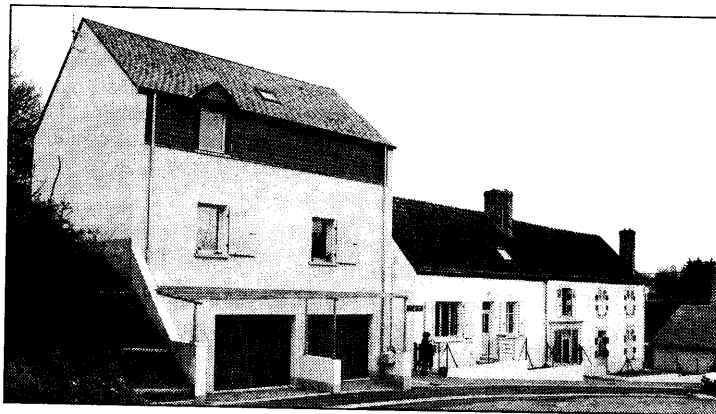


Cinq nouveaux logements sociaux en centre bourg



Les acteurs de cette opération entourent Xavier Deschamps, président de LogemLoiret, et Jacques Girault, conseiller général-maire lors de l'inauguration de cet ensemble de cinq logements.



Deux logements neufs, au premier plan, et l'ancienne Poste, une longère de 1845 réhabilitée en trois logements permettent de densifier l'offre immobilière dans le coeur de village.

L'inauguration de cinq logements sociaux, lundi 9 novembre en fin d'après-midi, a contribué à mettre un peu d'animation dans le centre-bourg d'Autry-le-Châtel où ils sont implantés. Cette réalisation, située à l'angle de la Grande-Rue et de l'impasse des Vignes, est à mettre à l'actif de LogemLoiret (anciennement Opac) présidé par Xavier Deschamps, vice-président du Conseil général.

Cet organisme signe une double opération qui comprenait à la fois la réhabilitation d'un bâtiment datant de 1845, où se situait autrefois la Poste, et la construction de bâtiments neufs. Il s'agit d'une véritable prouesse puisque le maître d'ouvrage et ses partenaires, des entreprises de Gien, Briare, Beaulieu-sur-Loire, Coullons, Ouzouer-sur-Loire, Argent-sur-Sauldre, Chaon

(Loir-et-Cher), et d'Autry-le-Châtel pour le maître d'œuvre, ont du tenir compte d'un relief assez tourmenté.

Mais, qu'il s'agisse de réhabilitation ou de création, la réussite est au rendez-vous. Dans le premier cas, les opérateurs ont su respecter l'existant en l'adaptant aux exigences de la vie moderne (et des normes...); dans le second, ils offrent une prestation de qualité.

Sur les cinq logements (un T3, trois T4 et un T5) et d'une superficie de 73 m² à 104 m², trois sont réhabilités et deux sont créés sur une parcelle de terrain. Tous disposent d'un garage. Une des habitations est équipée pour recevoir des personnes handicapées. Les loyers s'échelonnent de 452€ à 611€ par mois, charges et garage compris, mais hors APL. A l'heure actuelle,

seul un T4 est encore disponible à la location

Les travaux, qui ont débuté en avril 2008, ont coûté 831 274€ TTC, soit 165 000€ par logement en moyenne, financés par un prêt contracté auprès de la Caisse des dépôts et consignations, des subventions du Conseil régional et du Conseil général et LogemLoiret sur ses fonds propres (143 000€).

Lors de l'inauguration, à laquelle participaient le sénateur Jean-Pierre Sueur, les maires du canton et les représentants des entreprises, Jacques Girault s'est félicité de la qualité de cette opération qui permet de renforcer l'attraction du centre d'Autry-le-Châtel en terme d'habitat. « Sans le dénaturer » a complété Xavier Deschamps en faisant allusion au fait que

le secteur choisi se situe dans le périmètre classé de l'église. Pour lui « ces logements vont maintenir le bâti et dynamiser le centre-ville »... où il reste encore à faire.

M.P.

FÊTE DU PAIN ET DES VIEUX MÉTIERS

La journée « Fête du pain et des vieux métiers » organisée par la commission culture sports fêtes et loisirs aura lieu le samedi 15 mai. Pour la bonne organisation il faut l'aide de toutes les bonnes volontés pour préparer, pour animer et surtout pour réussir cette journée.

Une réunion sera organisée à la mairie le **jeudi 19 novembre à 19 h.**